Affaire Karachi : Thierry Gaubert mis en examen

22/11/2011 à 21h19

C'est un nouvel épisode dans la tentaculaire affaire Karachi. Déjà soupçonné de recel d'abus de biens sociaux, Thierry Gaubert a été mis en examen, mardi, pour subornation de témoin. L'ancien conseiller de Nicolas Sarkozy est en effet soupçonné d'avoir fait pression sur son épouse, qui l'avait mis en cause dans une déposition.

Entendue à deux reprises par la justice début septembre en qualité de témoin, Hélène Gaubert, dite Hélène de Yougoslavie, avait fait des révélations pour le moins gênantes concernant son mari, avec qui elle est par ailleurs en procédure de divorce.

Fin septembre, Thierry Gaubert, qui a été le conseiller de Nicolas Sarkozy à la mairie de Neuilly en 1983 puis au ministère du Budget (1993-1995), avait déjà été mis en examen par les juges Renaud van Ruymbeke et Roger Le Loire qui enquêtent sur le financement de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur de 1995. Dans le cadre de cette enquête, Hélène Gaubert avait évoqué, devant les enquêteurs et les juges, l'implication de son mari dans un possible financement illicite de cette campagne. Elle avait notamment parlé de voyages effectués par son mari avec Ziad Takieddine, un intermédiaire franco-libanais en armement soupçonné d'avoir joué un rôle clé dans l'affaire Karachi. Des voyages « surtout à l'étranger », notamment à Londres et Genève, d'où Thierry Gaubert revenait « avec des sacoches » destinées, selon sa femme, à Nicolas Bazire, directeur de campagne de M. Balladur. (…)

Parallèlement, Brice Hortefeux, soupçonné d'avoir eu accès à des renseignements protégés par le secret de l'instruction,

s’est retrouvé à son tour dans le collimateur de la justice avec une plainte des familles des victimes de l’attentat de Karachi du 8 mai 2002 (15 morts, dont 11 Français) pour « complicité de subornation de témoins ». Le parquet de Paris a de son côté ouvert une enquête préliminaire pour « violation du secret professionnel » et « recel ». (…)

Le Parisien